

## Communiqué de presse

02/06/2021

Lille

### **Une convention entre l'ALEFPA et l'Institut d'Etude de Santé du centre hospitalier de Mayotte pour former les futurs professionnels de l'île.**

Dans le prolongement de la convention signée avec l'IRTS Océan Indien en 2019 ; permettant de favoriser l'accueil de travailleurs sociaux en formation en stage au sein de ses établissements à La Réunion et en métropole, l'ALEFPA a signé lundi 31 mai une convention avec l'IES du centre Hospitalier de Mayotte.

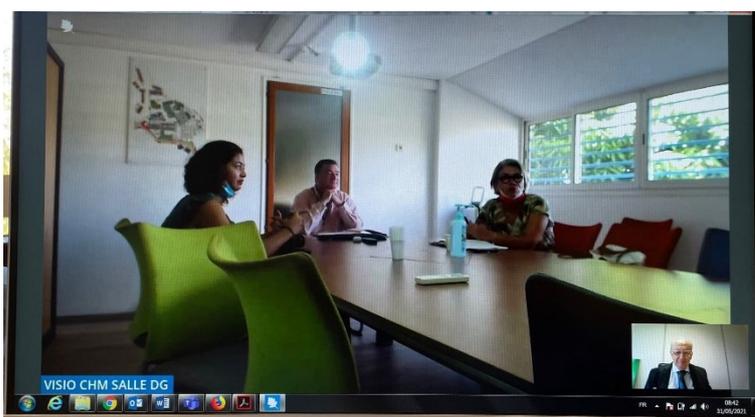
Cette convention a pour objectifs d'accueillir des étudiants en stage et également à échanger sur les besoins en personnels infirmiers et aides-soignants dans les prochaines années. Elle permettra également une synergie des interventions entre partenaires, dans les domaines de la formation des apprenants, ainsi que la valorisation du travail sanitaire et social comme le prévoient les formations des paramédicaux.



La coopération permettra également :

- d'identifier les futurs besoins en formations paramédicales, notamment ceux de l'ALEFPA, sur le territoire de Mayotte, dans les années à venir
- de concourir à la professionnalisation des actuels et futurs professionnels de l'ALEFPA.
- de promouvoir les métiers du paramédical auprès des jeunes, étudiants et demandeurs d'emploi.

En effet, l'IES regroupe en tant qu'Institut d'études en santé l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), l'IFAS, (Institut de Formation des Aides-Soignants) et l'Ecole de puéricultrices d'Etat.



La convention a été signée lors d'une visio-conférence

#### **Contacts presse :**

Vincent Logez

06 89 10 22 20

[vincent.logez@alefpa.asso.fr](mailto:vincent.logez@alefpa.asso.fr)